

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie,
du développement durable,
des transports et du logement

Arrêté du 10 JAN. 2012

portant nomination au conseil scientifique de
l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

NOR : DEVK1102595A

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique,

Vu l'article R. 131-13 du code de l'environnement,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie :

Mme Jacqueline Aloisi de Larderel, ancienne directrice du programme des nations unies pour l'environnement ;

M. Francis Beaucire, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

M. Gilles Bergametti, directeur de recherche au centre national de la recherche scientifique ;

M. Hervé Charrue, directeur de la recherche au centre scientifique et technique du bâtiment ;

M. Philippe Chartier, conseiller scientifique au syndicat des énergies renouvelables ;

Mme Dominique Diquélou, responsable coopération recherche, groupe Renault ;

Mme Sophie Dubuisson, chercheuse au centre de sociologie des organisations ;

M. Roger Genet, directeur général du CEMAGREF ;

M. Mathieu Glachant, directeur du CERNA, économiste de l'énergie à l'école des mines de Paris (Mines ParisTech) ;
Mme Sophie Jullian, directrice scientifique d'IFP Energies nouvelles ;
M. Philippe Martin, directeur de la recherche et de l'innovation du groupe VEOLIA environnement ;
M. Jean-Louis Morel, directeur du Gis Friches à l'ENSAIA de Nancy ;
M. Jean-François Soussana, directeur de recherche à l'Institut national de recherche agronomique ;
M. François Théry, président de l'association « Record » (Réseau coopératif de recherche sur les déchets) ;
M. Marc Wiel, urbaniste, ancien directeur de l'agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Brest.

Article 2

M. Roger Genet est nommé président du conseil scientifique de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Article 3

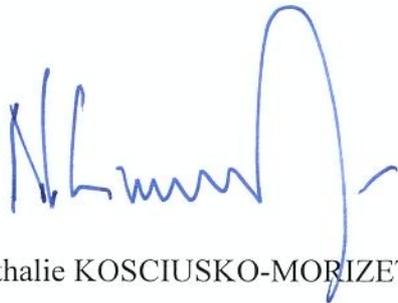
L'arrêté du 13 septembre 2004 portant nomination au conseil scientifique de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est abrogé.

Article 4

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 JAN. 2012

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

Le ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Laurent WAUQUIEZ

Le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances
et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie
et de l'économie numérique

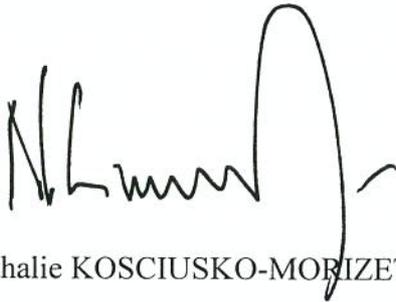
Eric BESSON

Article 4

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

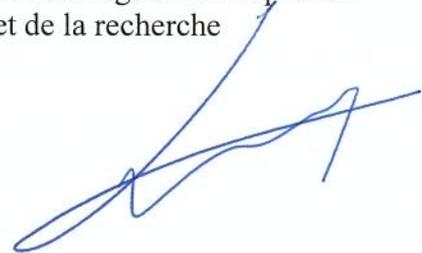
Fait le 10 JAN. 2012

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche



Laurent WAUQUIEZ

Le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique

Eric BESSON

Article 4

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 JAN. 2012

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

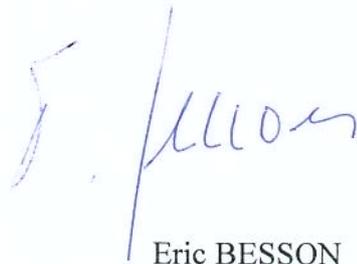


Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

Le ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Laurent WAUQUIEZ

Le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances
et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie
et de l'économie numérique



Eric BESSON